

**Dialogue Public-Privé dans
l'espace UEMOA :
vers un cadre harmonisé et
plus opérationnel**

**Face à la presse, la Présidente
de la CCR-UEMOA dresse
le bilan à mi-parcours de
la mandature 2024-2027**

**Une élection consensuelle
à la Chambre de Commerce
et d'Industrie du Mali**



**La Présidente de
la CCR-UEMOA renforce
les alliances au service
du secteur privé
communautaire**



L'EDITO DE LA PRESIDENTE

Madame Héléna Maria
José NOSOLINI EMBALO

Chers lecteurs, chères lectrices,

Dans un environnement régional et international en constante évolution, marqué par des défis économiques majeurs mais également par de nouvelles opportunités de transformation, la CCR-UEMOA poursuit, avec détermination, sa mission de promotion d'un secteur privé dynamique, compétitif et pleinement engagé dans le processus d'intégration économique de notre Union.

Le présent numéro de notre Newsletter illustre, à bien des égards, cette dynamique collective en marche.

Il met en lumière les avancées enregistrées dans le renforcement du dialogue entre les secteurs public et privé, notamment à travers l'initiative portée par la Commission de l'UEMOA visant à structurer un cadre harmonisé et plus opérationnel du Dialogue Public-Privé. Cette démarche, essentielle pour améliorer le climat des affaires, traduit la volonté partagée de bâtir des politiques économiques plus inclusives et plus efficaces.

Dans cette même dynamique de consolidation des institutions consulaires, l'élection consensuelle à la tête de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali témoigne de la maturité et de la responsabilité des acteurs du secteur privé, engagés dans une gouvernance apaisée et orientée vers les résultats.

S'agissant des activités de notre Institution, la tenue de la 27^e Assemblée Générale Ordinaire à Dakar ainsi que la conférence de presse organisée à mi-parcours de la mandature 2024-2027 ont constitué

des moments forts. Ils ont permis, d'une part, de faire le point sur les actions engagées et, d'autre part, de renforcer la visibilité et la compréhension du rôle stratégique de la CCR-UEMOA en tant qu'organe consultatif de l'Union.

Les audiences que j'ai eu l'honneur de conduire avec plusieurs partenaires techniques et financiers s'inscrivent également dans cette volonté de consolider des alliances structurantes. Le développement du secteur privé communautaire requiert, en effet, une mobilisation accrue de l'ensemble des parties prenantes, dans une logique de complémentarité et de synergie.

Ce numéro donne par ailleurs la parole aux acteurs du terrain, à travers le témoignage d'un jeune entrepreneur, illustrant ainsi le dynamisme, la résilience et le potentiel de transformation de notre tissu économique.

À mi-parcours de la mandature 2024-2027, les résultats enregistrés sont encourageants, mais les défis à relever demeurent importants. C'est pourquoi nous devons, plus que jamais, poursuivre nos efforts, renforcer nos partenariats et innover dans nos approches afin de répondre efficacement aux attentes des opérateurs économiques de notre espace communautaire.

Je reste convaincue que, grâce à une action concertée et à une vision partagée, nous saurons bâtir un secteur privé plus fort, moteur d'une croissance durable et inclusive au sein de l'UEMOA.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Dialogue Public-Privé dans l'espace UEMOA : vers un cadre harmonisé et plus opérationnel



Les 9 et 10 février 2026 à Cotonou, la Commission de l'UEMOA, en partenariat avec le programme IYBA-SEED financé par l'Union européenne, a organisé un atelier sous-régional de renforcement de capacités et de validation des propositions de structuration du Dialogue Public-Privé (DPP).

Réunissant les représentants des États membres, des organisations patronales, des chambres consulaires nationales, de la CCR-UEMOA, ainsi que des partenaires techniques et financiers, cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de consolidation du Dialogue Public-Privé comme levier stratégique de gouvernance économique dans l'Union.

Au cœur des échanges, le Dialogue Public-Privé a été réaffirmé comme un mécanisme essentiel de co-construction des politiques publiques, fondé sur une collaboration étroite entre les secteurs public et privé. Dans un contexte marqué par les défis sécuritaires et les enjeux liés à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), les participants ont souligné le rôle déterminant du secteur privé comme moteur de croissance et de transformation économique.

Les travaux ont permis de mettre en lumière les défis persistants du DPP dans l'espace UEMOA, notamment les insuffisances en matière de coordination, de représentativité du secteur privé, de financement durable et de suivi des décisions.

L'atelier a constitué une étape importante dans le processus d'harmonisation du Dialogue Public-Privé à l'échelle communautaire. Les participants ont ainsi examiné et enrichi plusieurs documents structurants, dont :

- un avant-projet de Directive portant cadre harmonisé du DPP dans les États membres ;
- un manuel opérationnel du Forum Régional du Dialogue Public-Privé (FoRDPP) ;
- un projet de plateforme numérique dédiée au DPP ;
- une stratégie de communication visant à renforcer la visibilité et l'appropriation du dispositif.

Ces outils visent à doter l'Union d'un cadre cohérent, inclusif et opérationnel, capable d'améliorer l'efficacité du dialogue entre les acteurs publics et privés, tout en tenant compte des réalités nationales.

Les échanges ont également permis de préciser les contours d'une architecture institutionnelle du DPP plus claire et plus performante, articulée autour d'organes dédiés à la coordination, au suivi des requêtes et à l'évaluation des performances.

L'ambition est de faire du Forum Régional du Dialogue Public-Privé un cadre structurant, capable d'identifier les contraintes majeures du secteur privé et de proposer des solutions concertées à l'échelle sous-régionale.

À l'issue des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment :

- le renforcement de l'organisation et de la représentativité du secteur privé au niveau national ;
- l'implication accrue des États dans le portage institutionnel du DPP ;
- la mobilisation de ressources adéquates pour assurer la pérennité des cadres de dialogue ;
- l'accélération du processus d'adoption de la Directive communautaire sur le DPP.

La CCR-UEMOA a, pour sa part, été invitée à poursuivre son rôle de plaidoyer en faveur d'une meilleure représentation du secteur privé dans les instances de dialogue.

En favorisant le partage d'expériences, la montée en compétences des acteurs et la validation d'outils structurants, cet atelier marque une avancée significative vers un Dialogue Public-Privé plus efficace, inclusif et durable dans l'espace UEMOA.

Il témoigne de la volonté des parties prenantes de faire du DPP un instrument central d'amélioration du climat des affaires, de promotion de l'investissement et de renforcement de l'intégration économique régionale.

Une élection consensuelle à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali



Le secteur privé malien vient de franchir une étape importante dans le renforcement de sa gouvernance institutionnelle. À l'issue d'un processus électoral conduit dans un climat apaisé, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali a renouvelé ses instances dirigeantes, marquées par la réélection de Monsieur **Madiou Simpara** à sa présidence pour un mandat de cinq ans.

La cérémonie solennelle d'installation, tenue le **5 mars 2026** au Parc des expositions de **Bamako**, s'est déroulée en présence des autorités nationales, notamment du Ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur **Moussa Alassane Diallo**, qui a procédé à la validation du bureau consulaire.

Cette réélection, intervenue à l'issue d'un processus consensuel, témoigne de la maturité des acteurs économiques maliens et de leur volonté commune de préserver la cohésion au sein de l'institution consulaire. Dans son allocution, le Président reconduit a exprimé sa reconnaissance envers ses pairs et les autorités nationales pour la confiance renouvelée, tout en appelant à une mobilisation collective pour relever les défis du secteur privé.

« Ce mandat n'est pas celui d'un individu, mais celui de l'ensemble des membres du bureau », a-t-il souligné, insistant sur la nécessité d'unir les efforts pour accompagner la transformation économique du pays.

De son côté, le Ministre en charge de l'Industrie et du Commerce s'est félicité du bon déroulement de l'ensemble du processus électoral, entamé en novembre 2025 et achevé dans un climat de sérénité exemplaire. Il a particulièrement salué une organisation marquée par « zéro incident, zéro réclamation », une première dans l'histoire de l'institution.

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre des ambitions nationales portées par la vision stratégique « Malikoura Niètasira 2063 » et la stratégie de développement 2024-2033, qui appellent à une implication accrue du secteur privé

dans les efforts de transformation structurelle de l'économie malienne.

Dans cette perspective, les nouvelles instances de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali sont invitées à jouer un rôle central dans l'accompagnement, l'encadrement et la sensibilisation des opérateurs économiques, notamment en faveur du développement des filières productives locales, de l'industrialisation et du respect des normes de qualité.

La composition du bureau consulaire, avec la nomination de neuf vice-présidents représentant les différentes composantes du secteur privé, traduit également une volonté d'inclusivité et de représentativité, gages d'une gouvernance concertée au service du développement économique.

Par cette élection apaisée et consensuelle, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali réaffirme son rôle de pilier du dialogue public-privé et de catalyseur des ambitions économiques du pays.

Liste du Nouveau Bureau :

Président :	Madiou Simpara
1er vice-président :	Saïdou Sylla
2e vice-président :	Mamadou Tiéni Konaté
3e vice-président :	Boubacar Tandia
4e vice-président :	Djita Deme
5e vice-président :	Ibrahim Diawara
6e vice-président :	Oumar Niangadou
7e vice-président :	Seydou Nantoume
8e vice-président :	Mamadou Niangadou
9e vice-président :	Arouna Kanté

Activités de la CCR-UEMOA

La CCR-UEMOA a tenu sa 27^e Assemblée Générale Ordinaire à Dakar



La Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) a tenu, du 9 au 11 décembre 2025 à Dakar (Sénégal), la 27^e session de son Assemblée Générale Ordinaire, réunissant les membres élus de l'Institution, les autorités sénégalaises, des personnalités du corps diplomatique, ainsi que des acteurs du secteur privé sénégalais. L'équipe technique des Services Administratifs de la CCR-UEMOA a également pris part aux travaux. La délégation de la Commission était conduite par **Monsieur Thierry Maxime KOUAME**, Directeur de Cabinet du Commissaire en charge du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'économie Numérique.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par **Monsieur Ibrahima THIAM**, Ministre Secrétaire d'État chargé du Développement des PME/PMI du Sénégal, qui a salué le rôle stratégique du secteur privé dans la dynamique d'intégration économique sous-régionale et dans la promotion d'un développement durable au sein de l'espace UEMOA.

Plusieurs personnalités ont également pris la parole à cette occasion, notamment **Madame Khady Evelyn D. NDIAYE**, Directrice du Secteur Privé, **Monsieur Serigne MBOUP**, Président de l'Union Nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal, ainsi que **Monsieur Atepa GOUDIABY**, Président du Club des Investisseurs du Sénégal.

Dans son allocution, **Madame Héléna NOSOLINI EMBALO**, Présidente de la CCR-UEMOA, a rappelé l'ambition collective qui guide l'action de l'Institution. Elle a exprimé sa reconnaissance aux autorités sénégalaises pour leur accueil chaleureux et leur soutien constant aux initiatives de la CCR-UEMOA. Elle a également mis en lumière les priorités de la mandature 2024-2027, axées notamment sur le renforcement de la compétitivité du secteur privé communautaire et la stimulation des échanges intra-communautaires.

L'Assemblée Générale a été marquée par une leçon inaugurale prononcée par le Ministre Secrétaire d'État, au

nom du Premier Ministre du Sénégal, Monsieur Ousmane SONKO, sur le thème : « **Le Sénégal à l'horizon 2030 : quel rôle pour le secteur privé communautaire ?** ».

Cette intervention a offert un éclairage sur les perspectives de croissance du Sénégal et sur les opportunités qu'elles représentent pour les entreprises de l'espace UEMOA.

Les travaux ont également permis d'examiner la mise en œuvre des résolutions issues de l'Assemblée Générale de décembre 2024. Les échanges ont porté notamment sur l'évolution de la gouvernance de l'Institution, la gestion budgétaire ainsi que la situation des cotisations des Chambres Consulaires nationales.

Les rapports d'activités et financier de l'année 2025 ont été présentés et analysés, confirmant la rigueur et la transparence dans la gestion de la CCR-UEMOA. Par ailleurs, les rapports du Comité d'Audit et de Conformité (CAC) et du Comité de Suivi et de Pilotage (CSP) du Plan d'Actions de la Mandature 2024-2027 ont été examinés et adoptés. Ces travaux traduisent des avancées significatives dans le renforcement des mécanismes de gouvernance et de suivi stratégique de l'Institution.

L'Assemblée a également procédé à l'adoption du Plan d'Actions et du Budget pour l'année 2026, définissant ainsi les orientations prioritaires pour l'année à venir, avec une attention particulière portée à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à la durabilité économique au sein de l'espace UEMOA.

À l'issue des travaux, la Présidente de la CCR-UEMOA a exprimé sa gratitude à l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et a réaffirmé son engagement à poursuivre, aux côtés des États membres et des acteurs économiques, la mission de l'Institution au service du développement du secteur privé communautaire.

En marge de cette Assemblée Générale, la Présidente de la CCR-UEMOA et les membres du Bureau ont été reçus en audience par le Premier Ministre du Sénégal, Monsieur Ousmane SONKO. Cette rencontre a permis d'échanger sur les centres d'intérêts du secteur privé.

Face à la presse, la Présidente de la CCR-UEMOA dresse le bilan à mi-parcours de la mandature 2024-2027



Le 12 mars 2026 à Lomé, la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) a tenu une conférence de presse animée par sa Présidente, Madame Héléna Nosolini EMBALO, en présence des membres de l'Institution pour le Togo.

Cette rencontre avec les professionnels des médias togolais s'inscrit dans une volonté affirmée de transparence, de redevabilité et de dialogue avec l'opinion publique, ainsi qu'avec les acteurs économiques. Elle a constitué un moment privilégié pour présenter le bilan à mi-parcours de la mandature 2024-2027 et partager les perspectives pour les deux années à venir.

À cette occasion, la Présidente de la CCR-UEMOA est revenue sur les principales réalisations enregistrées depuis le début de la mandature. Elle a mis en exergue les actions déployées en faveur du renforcement de la compétitivité du secteur privé communautaire et du développement des échanges économiques au sein de l'espace UEMOA.

Madame Héléna Nosolini EMBALO a également souligné les initiatives engagées pour accompagner les entreprises dans la dynamique d'intégration régionale et continentale, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Ces efforts traduisent l'engagement constant de l'Institution à positionner le secteur privé comme un acteur clé de la transformation économique de l'Union.

S'agissant des perspectives, la Présidente a présenté les priorités stratégiques pour la période 2026-2027. Celles-ci portent notamment sur la poursuite des réformes en faveur de la compétitivité des entreprises, le renforcement de la coopération avec les partenaires techniques et financiers, ainsi que la consolidation du rôle de la CCR-UEMOA en tant qu'interface stratégique entre le secteur privé et les Institutions de l'Union.

Cette conférence de presse a également permis de rappeler le rôle et les missions de la CCR-UEMOA, en tant qu'Organe consultatif de l'Union chargé de promouvoir l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration économique régionale.

Les échanges avec les professionnels des médias ont offert l'opportunité d'apporter des éclairages complémentaires sur les enjeux actuels et les perspectives du secteur privé dans l'espace communautaire.

À travers cette initiative, la CCR-UEMOA réaffirme sa détermination à œuvrer pour un secteur privé plus compétitif, plus résilient et pleinement engagé dans la dynamique d'intégration économique et de développement de l'UEMOA.



Interview

MADAME HÉLÉNA NOSOLINI EMBALO, PRÉSIDENTE DE LA CCR-UEMOA



Madame la Présidente, la CCR-UEMOA arrive à mi-parcours de la mandature 2024-2027. Quel regard portez-vous sur le chemin parcouru ?

Le bilan à mi-parcours est globalement encourageant. Depuis le début de cette mandature, nous avons travaillé à consolider le rôle de la CCR-UEMOA comme interface stratégique entre le secteur privé et les Institutions de l'Union.

Notre ambition est claire : renforcer la compétitivité, la résilience et l'intégration du secteur privé communautaire dans un contexte économique marqué par de profondes mutations.

Au cours de ces deux premières années, nous avons posé plusieurs jalons importants, notamment l'actualisation de la Vision et du Plan stratégique 2020-2030, l'élaboration du Plan d'Actions de la mandature 2024-2027, ainsi que la mise en place d'un cadre de performance pour améliorer le suivi de nos actions.

Quels sont, selon vous, les acquis majeurs enregistrés depuis le début de cette mandature ?

Plusieurs avancées méritent d'être soulignées.

D'abord, nous avons intensifié notre rôle de réflexion stratégique à travers les travaux des Commissions

Techniques de la CCR-UEMOA. Celles-ci ont formulé des recommandations sur des thématiques majeures telles que la formalisation du secteur informel, la libre circulation des personnes et des biens, la compétitivité industrielle ou encore l'amélioration de l'environnement des affaires. Ensuite, nous avons accordé une attention particulière à la question du financement des entreprises, qui constitue l'un des principaux défis du secteur privé dans notre espace communautaire.

À cet effet, la CCR-UEMOA a conduit deux études importantes : l'une portant sur la mise en place d'un mécanisme régional de soutien et de relance du secteur privé en cas de crises majeures, et l'autre sur la création d'un mécanisme souple de financement dédié aux TPE, PME/PMI et aux entreprises artisanales.

Ces initiatives visent à apporter des réponses structurelles et durables aux besoins de financement des entreprises.

La CCR-UEMOA joue également un rôle dans la dynamique de l'intégration sous-régionale et continentale. Comment cela se traduit-il concrètement ?

Effectivement, l'intégration économique sous-régionale est au cœur de notre mandat.

Dans ce cadre, la CCR-UEMOA participe activement à la mise en œuvre de la Stratégie régionale relative à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en étroite collaboration avec la Commission de l'UEMOA.

Nous avons notamment organisé des actions de formation et de renforcement des capacités sur les dispositions relatives au commerce des marchandises dans le cadre de la ZLECAf, afin de mieux préparer les organisations consulaires et les entreprises à saisir les opportunités offertes par ce marché continental.

Par ailleurs, nous poursuivons le développement de partenariats internationaux, à l'image de la mission de prospection économique organisée à Barcelone, qui a permis de renforcer la coopération avec les Chambres de Commerce et d'Industrie des pays de la Méditerranée.

Quelles évolutions majeures ont marqué le fonctionnement et l'action de la CCR-UEMOA au cours de ces deux premières années de mandature ?

Nous avons accordé une attention particulière au renforcement de la gouvernance interne et des mécanismes de suivi de notre Plan d'Actions.

En parallèle, nous avons développé plusieurs initiatives visant à améliorer la communication institutionnelle et la visibilité de la CCR-UEMOA. C'est notamment dans cette dynamique qu'a été lancé le podcast « La Voix du Secteur Privé », qui constitue un espace d'échanges et de partage autour des enjeux économiques de l'espace UEMOA.

Nous avons également entrepris des actions de vulgarisation des textes communautaires, afin de permettre aux acteurs économiques de mieux s'approprier les réformes en cours.

Quelles seront les priorités de la CCR-UEMOA pour la seconde moitié de la mandature ?

Pour la période 2026-2027, notre action sera orientée vers plusieurs priorités stratégiques.

La première concerne l'opérationnalisation des mécanismes de financement étudiés, afin de traduire ces réflexions en solutions concrètes au bénéfice des entreprises.

La deuxième priorité sera la poursuite des réformes en faveur de la formalisation du secteur informel et de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Nous comptons également intensifier la coopération avec les partenaires techniques et financiers, tout en renforçant le positionnement de la CCR-UEMOA comme acteur clé du dialogue entre le secteur privé et les Institutions de l'Union.

Pour conclure, quel message souhaitez-vous adresser aux acteurs du secteur privé de l'espace UEMOA ?

Je voudrais leur dire que la CCR-UEMOA demeure pleinement mobilisée pour porter la voix du secteur privé communautaire.

Les défis économiques sont nombreux, mais nous sommes convaincus qu'un secteur privé dynamique, innovant et compétitif constitue un levier essentiel pour la croissance, la stabilité et l'intégration de notre espace communautaire.

C'est dans cet esprit de coopération, de solidarité et d'engagement collectif que nous poursuivrons notre mission au service du développement économique de l'UEMOA.



Partenariats en action

La Présidente de la CCR-UEMOA, renforce les alliances au service du secteur privé communautaire



En marge de sa première séance de travail de l'année avec le personnel des Services Administratifs de la CCR-UEMOA à Lomé, la Présidente de l'Institution, Madame Héléna Nosolini Embalo, a entrepris une série de visites de courtoisie auprès de partenaires techniques et financiers ainsi que d'acteurs institutionnels de premier plan.

Dans ce cadre, elle a successivement été reçue par Monsieur Braima Luis SOARES CASSAMA, Deuxième Vice-Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Madame Elise KAKAM, Représentante Résidente du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Togo, Madame Binta SANNEH, Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo, ainsi que Monsieur Alioune SÈNE, Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA au Togo.

Ces différentes audiences ont constitué une étape majeure dans le renforcement du dialogue stratégique entre la CCR-UEMOA et ses partenaires. Elles ont permis à la Présidente de solliciter leur accompagnement technique et financier en appui à la mise en œuvre des actions en faveur du développement du secteur privé communautaire.

Les échanges ont également été l'occasion de partager les visions respectives des institutions sur leurs missions et initiatives, tout en identifiant des axes concrets de collaboration. Une convergence de vues s'est dégagée quant à la nécessité de renforcer les synergies afin d'accompagner plus efficacement les opérateurs économiques de l'espace UEMOA et de soutenir la transformation structurelle des économies de l'Union.

Partenariats en action

À cet égard, l'ensemble des partenaires rencontrés a exprimé sa disponibilité et sa volonté d'accompagner la CCR-UEMOA dans la mise en œuvre de ses priorités stratégiques en faveur du secteur privé.

Au-delà de cette dynamique de concertation, ces rencontres ont permis à la Présidente de présenter les chantiers prioritaires de sa mandature et d'explorer, avec ses interlocuteurs, les perspectives d'actions concertées à fort impact.

À travers cette série d'audiences, la Présidente de la CCR-UEMOA réaffirme son engagement à bâtir des partenariats structurants, fondés sur une vision partagée du développement, de l'intégration régionale et de la promotion d'un secteur privé dynamique, résilient et compétitif.



Paroles d'entrepreneurs



**INTERVIEW
DE MONSIEUR
BANNIE KANDA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE NS CORPORATION**

Vous êtes aujourd'hui Directeur Général de NS CORPORATION, spécialisée dans l'agro-industrie et le conseil en intelligence économique. Comment est née l'idée de créer cette entreprise et quelle est sa mission principale ?

NS CORPORATION vient d'un double constat. D'une part, le défi de création de valeur à travers la transformation des produits de base à fort potentiel du secteur agro-industriel. D'autre part, le défi d'accompagnement des entreprises à utiliser l'intelligence économique comme outil de compétitivité dans un environnement concurrentiel où les marchés sont de plus en plus intégrés.

En ce sens, nous agissons sur deux dimensions, à travers un positionnement sur la chaîne de valeur agro industrielle par la mise sur le marché de produit compétitif et l'accompagnement des entreprises régionales à développer des aptitudes nécessaires à faire face à la concurrence.

Notre mission est donc de renforcer la compétitivité des acteurs économiques, à structurer des filières à fort potentiel et à promouvoir une approche stratégique basée sur l'information et l'innovation.

Au regard de votre parcours académique international, de votre engagement dans la formation et de votre expertise en propriété intellectuelle, quel rôle jouent selon vous la connaissance dans la réussite des entrepreneurs africains ?

La connaissance est un levier de réussite des entrepreneurs africains. Elle constitue un facteur différenciateur dans un environnement souvent marqué par une forte concurrence et des ressources limitées. En ce sens, elle permet une meilleure compréhension du marché. Un entrepreneur informé est capable d'identifier des opportunités, d'anticiper les risques et d'adapter son offre de manière stratégique. Elle joue un rôle déterminant dans la création de valeur.

Par ailleurs, à travers la maîtrise d'outils comme la propriété intellectuelle, les entrepreneurs peuvent protéger, structurer et valoriser leurs innovations, leurs marques ou encore leurs savoir-faire. Cela leur permet non seulement de se différencier, mais aussi d'accéder à des marchés plus larges et plus compétitifs.

La connaissance favorise une meilleure prise de décision. Elle permet de passer d'une logique intuitive à une approche stratégique, fondée sur l'analyse, les données et la vision à long terme. Elle est aussi un outil d'autonomisation, puisqu'elle donne aux entrepreneurs les moyens de structurer leurs activités, de dialoguer avec des partenaires techniques et financiers, et de s'inscrire durablement dans des chaînes de valeur régionales et internationales.

Quels sont selon vous les principaux défis auxquels font face aujourd'hui les entrepreneurs de l'espace UEMOA ?

Bien que des efforts sont faits par la commission de l'UEMOA et les Etats membres pour renforcer la compétitivité du secteur privé communautaire, des défis

liés à l'environnement et des contraintes structurelles persistent. Ces défis peuvent être regroupés en cinq (5) axes, à savoir :

- **L'accès au financement** : Bien que différentes initiatives soient menées par les Etats et institutions telles que la BOAD pour faciliter l'accès au crédit ; ce défi reste accentué auprès des PME et startups. En ce sens ils sont confrontés à des conditions d'accès aux crédits très restrictives, notamment des exigences élevées en garanties et la perception de risque par les institutions financières. L'environnement n'étant pas souvent propice à la mise en place de capital risk et de fonds d'investissement, limite fortement la capacité à investir dans l'invention et l'innovation.
- **L'accès aux marchés et de la compétitivité** : Tenant compte des différents accords de libre-échange auxquels les Etats membres sont parties prenantes, les entrepreneurs locaux doivent faire face à la concurrence d'acteurs internationaux souvent mieux structurés.
- **Défi de formalisation et de structuration des entreprises** : le secteur informel de l'UEMOA représente plus 60% du PIB, par conséquent une part importante des acteurs économiques arrivent difficilement à accéder aux opportunités du marché formel, notamment le financement et les dispositifs d'aide public. Toutefois, les PME formalisés rencontrent des problèmes de structuration, ce qui pose un problème de crédibilité vis-à-vis de leurs partenaires.
- **Déficit de compétences et d'accompagnement** : Plusieurs entrepreneurs n'ont pas de formation adaptée, notamment en gestion, en stratégie, en intelligence économique ou en propriété intellectuelle. Or, sans ces compétences, il est difficile de construire des entreprises durables et compétitives.
- **Défi d'ordre structurel et institutionnel** : Il s'agit de défis liés à l'environnement externe, notamment : la fiscalité parfois contraignante, le coût de l'énergie, la communication et le transport qui affectent directement la productivité et la compétitivité des entreprises.

Vous êtes également membre de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA, à votre avis, comment les institutions sous-régionales peuvent-elles mieux accompagner les entrepreneurs ?

Les institutions régionales de l'espace UEMOA, à l'instar de la CCR UEMOA, disposent d'un rôle stratégique dans la construction du processus d'intégration régional ; ceci par leur contribution à un environnement plus favorable à la création de valeur par l'entrepreneuriat. En ce sens, pour contribuer à la performance et à la compétitivité des

entreprises, leurs actions doivent être renforcée autour des leviers structurants, tels que :

- **L'amélioration de l'accès au financement** : Cela passe par la mise en place de mécanismes régionaux innovants : fonds de garantie, instruments de cofinancement, ou encore facilitation de l'accès aux investisseurs. L'enjeu est de réduire la perception du risque et de rendre le financement plus accessible aux PME. Nous pouvons citer en exemple, le projet de financement des TPME par les caisses de dépôt et de consignment initié par la CCR UEMOA.
- Le renforcement des capacités des entrepreneurs, à travers des programmes de formation, d'accompagnement et d'incubation, en mettant l'accent sur des compétences clés comme le management, l'intelligence économique et la propriété intellectuelle.
- La promotion de l'intégration des marchés régionaux, par la levée des barrières non tarifaires et l'harmonisation des normes, afin de faciliter la circulation des biens et services à l'échelle régional.
- La promotion et le renforcement du dialogue public-privé.

Selon vous, quelles opportunités concrètes la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) offre-t-elle aux jeunes entrepreneurs de notre sous-région ?

Au-delà d'un simple accord, la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente une réelle opportunité pour les PME, les entrepreneurs et plus particulièrement les jeunes entrepreneurs de l'espace communautaire. Dans la mesure où l'élimination des tarifs douaniers devrait contribuer à l'élargissement des marchés entraînant des économies d'échelle. Cela devrait faciliter l'acquisition des intrants venant d'autres pays africains à prix raisonnable dans le cadre du positionnement dans les chaînes de valeur. Le développement de ces chaînes de valeur au niveau continentale devrait favoriser la spécialisation et la complémentarité entre les économies africaines.

Un marché plus vaste avec la ZLECAf encourage l'Investissement Direct Étranger (IDE) ; en ce sens, les jeunes entreprises innovantes peuvent ainsi bénéficier de nouvelles sources de financement et de partenariats stratégiques.

Elle constitue également un cadre propice à l'innovation et à la compétitivité. La concurrence accrue pousse les entrepreneurs à innover, à améliorer la qualité de leurs produits et à structurer davantage leurs activités, notamment à travers la formalisation et la protection de leurs actifs immatériels.

Dans votre parcours d'entrepreneur, quelle a été la difficulté la plus marquante et comment l'avez-vous surmontée ?

L'une des difficultés les plus marquantes dans mon parcours entrepreneurial a été la phase de structuration initiale de l'entreprise, notamment dans un environnement où les ressources sont limitées et où il faut à la fois bâtir une crédibilité, développer une offre pertinente et accéder aux premiers marchés.

Le principal défi était de concilier vision stratégique et contraintes opérationnelles : disposer d'une ambition claire, tout en faisant face à des réalités comme le financement, la prospection commerciale ou encore la confiance des partenaires.

Pour surmonter cette difficulté, j'ai adopté une approche progressive et structurée. D'abord, en clarifiant le positionnement de l'entreprise, en identifiant précisément nos domaines d'expertise et notre valeur ajoutée. Ensuite, en misant fortement sur le réseau et les partenariats, qui ont joué un rôle clé dans l'accès aux premières opportunités. Par ailleurs, j'ai intégré une logique d'apprentissage continu, en ajustant constamment la stratégie en fonction des retours du marché.

Cette expérience m'a appris que, dans l'entrepreneuriat, la résilience et la capacité d'adaptation sont aussi importantes que la vision.

Pour conclure, quel message souhaiteriez-vous adresser aux jeunes entrepreneurs de l'espace UEMOA qui souhaitent se lancer ou développer leur activité ?

Mon message aux jeunes entrepreneurs de l'espace UEMOA est à la fois simple et exigeant : osez entreprendre, mais entreprenez avec méthode.

D'abord, croyez en la valeur de vos idées, mais surtout travaillez à les structurer. Une bonne idée n'a d'impact que si elle est transformée en un modèle économique viable, adapté au marché et capable de générer de la valeur.

Ensuite, investissez dans la connaissance. Formez-vous en continu, comprenez votre environnement, vos clients, vos concurrents. Aujourd'hui, l'information est un avantage compétitif majeur. Ceux qui maîtrisent leur secteur prennent de meilleures décisions et avancent plus vite.

Par ailleurs, pensez stratégie et non uniquement activité. Beaucoup d'entrepreneurs se concentrent sur l'opérationnel, mais négligent la vision, le positionnement et la différenciation.

Pour finir, allez au-delà des frontières nationales en intégrant dans vos stratégies une dimension régionale et continentale. Les marchés étant de plus en plus intégrés ne réussiront que ceux qui auront une vision large et ambitieuse.

AGENDA

PROGRAMME



Événements de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA

Le 24 mars,

Par Visioconférence, **Première réunion du Bureau**

Du 14 au 16 avril à Lomé

Première réunion de la Commission Technique des Affaires Générales et Institutionnelles

Du 21 au 23 avril à Lomé

Première réunion de la Commission Technique des Politiques Communes de l'Union

Du 05 au 07 mai à Lomé

Première réunion de la Commission Technique des Politiques Sectorielles de l'Union

Du 19 au 21 mai à Ouagadougou

Atelier de validation du rapport provisoire de l'étude globale sur l'état des lieux du secteur informel dans les Etats membres et au niveau sous-régional

Du 02 au 04 juin à Lomé

Séminaire de formation des membres de la CCR-UEMOA sur le droit de la concurrence communautaire

Le 18 juin à Cotonou

Réunion de la Commission Ad'hoc « Lobbying et Partenariat »

Le 22 juin à Lomé

Réunion de la Commission Ad'hoc « Entrepreneuriat Féminin, Jeunes, Digital et Durabilité »

Les 23 et 24 juin à Lomé

Deuxième réunion du Bureau

Autres événements

Du 13 au 14 avril à Abidjan

Salon International de l'IA, de la Défense et de l'Espace (SIADE)

Le 29 mai à Londres

Africa Tech Summit (événement international majeur pour le secteur tech africain).

Les 08 et 09 juin à Ndjamena

Assemblée Générale Ordinaire de la CPCCAF en zone Afrique